

## **AGROGENERATION**

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 4.618.096,40 €  
Siège social : 33 rue d'Artois, 75008 Paris  
494 765 951 RCS Paris

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

---

A Paris, le 5 juin 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### **Activités de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013**

L'année 2013 a été marquée pour le groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », le « Groupe ») par : le renforcement de son bilan avec l'émission de 11 millions d'euros d'Obligations cotées supplémentaires, la fusion avec le groupe Harmelia et la décision d'arrêter ses activités en Argentine.

Bien que les 6 derniers mois de tensions économiques et politiques en Ukraine aient été difficiles, suite aux récentes élections décisives qui ont permis la désignation claire d'un vainqueur, l'humeur générale au sein du pays est plus optimiste. Dans le même temps, AgroGeneration continue à exercer ses activités conformément à nos plans et devrait bénéficier de financements avec seulement quelques légers retards.

#### **Émission obligataire de 11 millions d'euros**

AgroGeneration a réalisé en avril 2013 une émission obligataire réservée au groupe Vivescia (ex Champagne Céréales), actionnaire et partenaire du Groupe depuis l'origine et représenté au Conseil d'Administration, d'un montant de 11 000 k€ assimilable à l'émission obligataire réalisée en juillet 2012. Cette émission obligataire a été rémunérée par compensation des créances suivantes :

- la quasi-totalité des crédits de campagne court terme octroyés par Vivescia pour un montant de 8 000 k€, avec date d'échéance fin 2013;

- la totalité des obligations convertibles détenues par Vivescia d'un montant de 3 000 k€, avec date d'échéance à la fin du mois de mai 2015.

AgroGeneration a ainsi procédé à l'émission de 110 000 obligations nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros et portant intérêt à 8% par an, payables semestriellement les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre, au bénéfice de Vivescia, portant à 203 793 le nombre d'obligations en circulation.

### Rapprochement avec Harmelia

AgroGeneration a annoncé le 3 mai 2013 la signature d'un projet de rapprochement avec Harmelia, qui contrôle et exploite près de 70 000 hectares répartis sur 9 fermes dans la région de Kharkov à l'Est de l'Ukraine, avec une capacité de stockage de 126 000 tonnes.

Harmelia était détenu par le fonds d'investissement international SigmaBleyzer Fund IV (SBF IV) qui est géré par une société américaine SigmaBleyzer Investment Group LLC basée à Houston, au Texas. SigmaBleyzer investit en Ukraine depuis 1994 et gère environ un milliard de dollars au sein de six fonds principalement en Ukraine, Roumanie, Kazakhstan et Texas.

L'opération de « reverse take-over » a été réalisée le 11 octobre 2013.

En contrepartie de l'apport à 100% des titres d'Harmelia, Konkur Investments Limited (holding détenue par SBF IV) a reçu 57 264 394 actions nouvelles AgroGeneration, soit 62% du capital du nouveau Groupe après la réalisation du rapprochement. La part de Konkur pourra être portée à 63% -via l'attribution de Bons de Souscription d'Action (BSA)- si l'EBITDA d'Harmelia représente plus de deux fois celui d'AgroGeneration en 2013. A ce jour, les calculs de comparaison des performances respectives des deux anciennes entités ne sont pas encore finalisés et ne permettent donc pas de conclure s'il y a lieu -ou non- d'attribuer ces BSA à Konkur. En outre, AgroGeneration a émis des obligations, totalisant 40 000 kUSD portant intérêt à 8% par an payables semestriellement, remboursables en une seule fois, au plus tard le 1er juillet 2019.

### RESULTATS DEFINITIFS DE LA PRODUCTION ANNUELLE 2013

En Ukraine, la récolte de la campagne 2013 du Groupe atteint 440 113 tonnes de céréales et oléagineux nettes, avec un rendement net moyen de 4 T/ha, au-dessus des autres acteurs locaux. En Argentine, la récolte (ex-périmètre AgroGeneration) a représenté 31 000 tonnes (50% maïs/50% soja). Au total sur son périmètre cumulé, la récolte nette s'élève à 471 113 tonnes de céréales et oléagineux.

## Résultats des récoltes définitives en Ukraine sur les deux périmètres (Harmelia et ex-AgroGeneration)

Récoltes	Hectares	Production (MT)	Rendement (T/ha)
Blé	38 315	<b>183 787</b>	4,8
Orge	7 069	<b>25 441</b>	3,6
Maïs	23 814	<b>133 872</b>	5,6
Légumineuses	8 738	<b>13 866</b>	1,6
Colza	9 221	<b>20 906</b>	2,3
Soja	4 829	<b>7 768</b>	1,6
Tournesol	16 308	<b>37 858</b>	2,3
Autres	1 686	<b>16 616</b>	9,9
<b>Total</b>	<b>109 981</b>	<b>440 114</b>	<b>4,0</b>

(Données société)

### Détail du périmètre Harmelia

Surface cultivée : 63 410 hectares

Total récolte : 255 817 tonnes de céréales et oléagineux

Rendement net : 4,0T/ha

Récolte	2012			2013			
	Hectares	Production (Tonnes)	Rdt (T/ha)	Hectares	Production (Tonnes)	Rdt (T/ha)	Var Rdt
Blé	24 033	<b>91 207</b>	3,8	25 512	<b>126 888</b>	5,0	+31,6%
Orge	2 044	<b>5 703</b>	2,8	114	<b>471</b>	4,1	+46,4%
Maïs	12 051	<b>34 201</b>	2,8	13 626	<b>66 134</b>	4,9	+75,0%
Légumineuses	6 506	<b>13 362</b>	2,1	8 283	<b>12 487</b>	1,5	-28,6%
Tournesol	10 204	<b>21 595</b>	2,1	14 188	<b>33 221</b>	2,3	+9,5%
Autres	3 422	<b>23 276</b>	6,8	1 688	<b>16 616</b>	9,8	+44,1%
<b>Total</b>	<b>58 260</b>	<b>189 344</b>	<b>3,2</b>	<b>63 410</b>	<b>255 817</b>	<b>4.0</b>	<b>+25,0%</b>

(Données société)

## Détail du périmètre AgroGeneration

Surface totale : 46 572 hectares

Total récolte : 184 297 tonnes

Rendement net : 4,0T/ha

Récolte	2012			2013			
	Hectares	Production (Tonnes)	Rdt (T/ha)	Hectares	Production (Tonnes)	Rdt (T/ha)	Var Rdt
Blé	12 882	55 376	4,3	12 803	56 899	4,4	+2,3%
Orge	9 286	34 346	3,7	6 956	24 970	3,6	-2,7%
Maïs	10 036	79 284	7,9	10 188	67 738	6,7	-16,5%
Légumineuses	3 495	6 154	1,8	455	1 379	3,0	+66,7%
Colza	7 051	18 333	2,6	9 221	20 906	2,3	-11,5%
Soja	4 881	9 567	1,9	4 829	7 768	1,6	-15,8%
Tournesol	2 832	5 352	1,9	2 120	4 637	2,2	+15,8%
<b>Total</b>	<b>50 463</b>	<b>208 412</b>	<b>4,1</b>	<b>46 572</b>	<b>184 297</b>	<b>4,0</b>	<b>-2%</b>

(Données société)

### Présentation sommaire des comptes sociaux annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 d'AgroGeneration S.A. - Résultat – Affectation du résultat

L'exercice 2013, septième exercice de la Société, a été marqué par la fusion avec Harmelia.

Le chiffre d'affaires de la Société AgroGeneration S.A. (c'est-à-dire la holding de tête, cotée à la Bourse de Paris) de 17 171 583 euros est en augmentation par rapport à 2012 (14 922 447 euros).

Son résultat d'exploitation est une perte de (3 112 945) euros.

L'exercice écoulé se traduit par une perte nette de (8 917 668) euros que nous vous proposons d'affecter dans le compte *report à nouveau*.

### Comptes consolidés

Suite à la fusion avec Harmelia, les comptes consolidés présentés incluent l'activité du périmètre Harmelia sur 12 mois et l'ancien périmètre AgroGeneration sur les 3 mois du dernier trimestre (Cf. note 1.1 des Comptes Consolidés).

Les principaux éléments des comptes consolidés 2013 sont les suivants :

- Production : 471 kT nettes récoltées, supérieure aux attentes de novembre 2013 ;
- Une augmentation de 64% du chiffre d'affaires à 53,7 M€, tout en maintenant un niveau de stocks de grains à la clôture supérieur à celui de l'exercice précédent (52 490 T à fin 2013 contre 40 010 à fin 2012) ;
- Une plus grande perte nette pour la période considérée de (22,6) M€ (versus un profit de 4,9 M€ en 2012).

### **Une augmentation significative du chiffre d'affaires (+64%)**

AgroGeneration a stocké une partie de sa production et reporte donc une partie de ses ventes sur le premier semestre 2014. La valeur nette des stocks de grains est supérieure à celle de l'exercice précédent, à savoir 52 490 T valorisées à 6,8 M€.

Le chiffre d'affaires de l'exercice intègre, en plus d'une partie de la récolte 2013, la vente des stocks de l'exercice précédent pour la somme de 6,6 M€.

### **Baisse du résultat net de l'exercice s'élevant à (22,6) M€**

En 2013, la marge brute réalisée est en baisse à -0,03 M€, impactée par les événements principaux suivants:

- forte baisse des prix des matières premières agricoles ;
- impact de l'harmonisation des principes comptables des deux entités ;
- dépenses non-récurrentes liées à la fusion ;
- décision stratégique du Groupe de vendre AgerAustral, la société agricole argentine, pour se concentrer sur les activités agricoles en Ukraine ; en conséquence, les activités du Groupe AgroGeneration dans ce pays en 2013 ont été déclarées en tant qu'activités abandonnées destinées à être cédées.

Les coûts centraux du Groupe (SG&A) sont en forte progression, soit 16 M€ contre 8,4 M€ en 2012, principalement en raison : des dépenses non récurrentes liées à la fusion, d'autres dépenses non-récurrentes, ainsi que l'intégration des coûts de l'ancien périmètre d'AgroGeneration pour 2,6 M€. En 2014, les SG&A ont fortement diminué.

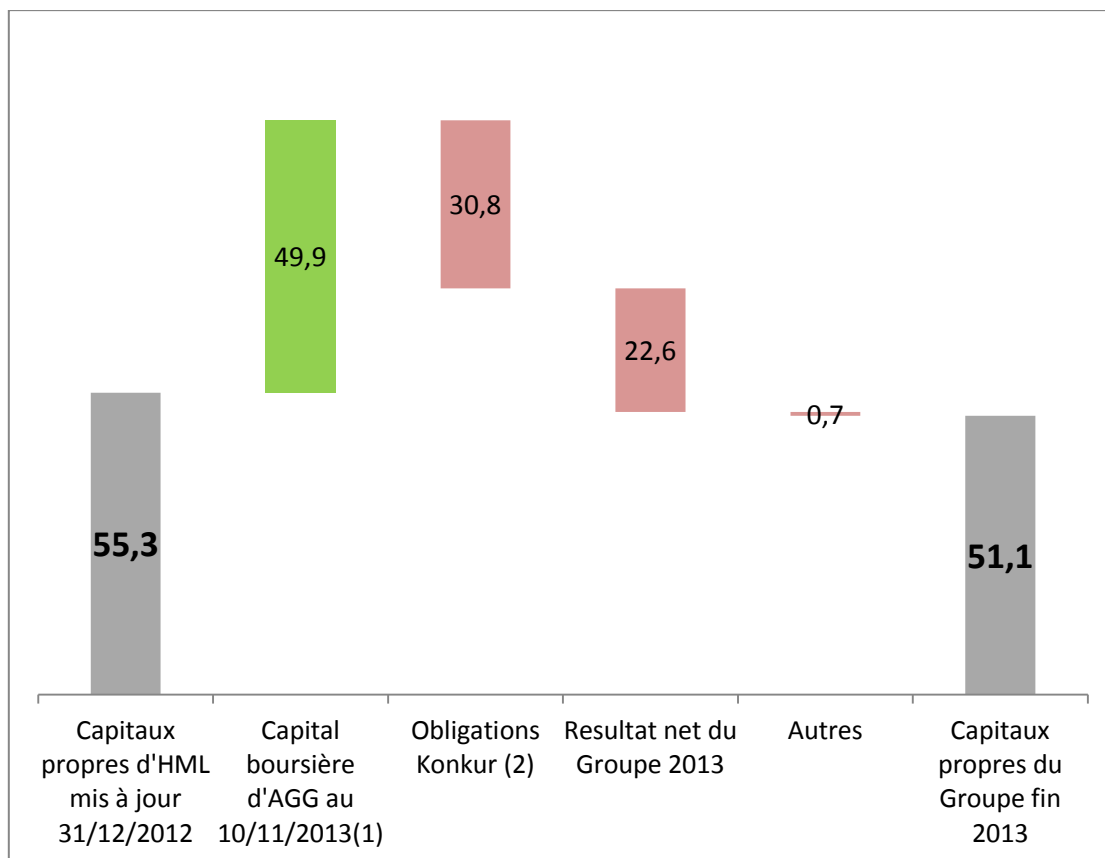
Sur l'exercice en cours, le résultat financier net est négatif à (3,5) M€, contre un résultat négatif de (0,4) M€ sur l'exercice précédent, la variation financière s'expliquant principalement par la prise en comptes des frais financiers de l'ancien périmètre, notamment les Obligations cotées et le prêt de la BERD.

Après prise en compte de l'impôt de (0,2) M€, le bénéfice net des activités poursuivies est de (20,5) M€. Le résultat de l'Argentine, classé comme une activité abandonnée, est négatif de (2,0) M€.

Ainsi, le Résultat Net du Groupe ressort négatif à (22,6) M€.

### **Situation financière**

La variation des capitaux propres d'AgroGeneration, passant de 55,3 M€ en 2012 à 51,1 M€ en 2013, est principalement due à : l'acquisition d'AgroGeneration par Harmelia pour un montant de (49,8) M€, l'émission obligataire en faveur de l'actionnaire Konkur pour un montant de 30,8 M€, l'écart de conversion pour un montant de (0,5) M€, ainsi que la perte pour l'exercice en cours de (22,6) M€ :



Les besoins de financement des activités d'exploitation et de la nouvelle saison des récoltes (ensemencement des champs effectué en fin d'année), en plus des coûts de la fusion, ont entraîné une augmentation de la dette, à court et à long terme, au 31 décembre 2013. Le montant total de la dette (incluant la position nette de trésorerie et excluant les obligations de Konkur) s'élève à 40,8 M€ ou 66% des fonds propres (comparé à 60% pour l'ex-AgroGeneration et l'absence d'endettement de Harmelia en 2012).

Au 31 décembre 2013, les emprunts du Groupe comprenaient 20,4 M€ d'obligations cotées, ainsi que des emprunts bancaires auprès de l'UkrSibbank (7,5 M€), du Crédit Agricole UA (7,2 M€), de la Raiffaisen Bank (4,3 M€) et de la BERD (5,2 M€). Le prêt consenti par la BERD est assujéti à des clauses restrictives. Au 31 décembre 2013, le Groupe ne respectait pas certaines de ces clauses. Le Groupe s'attend à obtenir une dispense dans un avenir proche.

En 2014, AgroGeneration a collaboré avec la banque Alfa en vue du financement de ses activités d'exploitation. L'obtention de la première tranche en mars 2014 et de la deuxième en mai 2014 est une indication positive de la liquidité de la banque Alfa et de sa volonté d'accorder un financement supplémentaire, tel que prévu dans l'accord de prêt. Après avoir publié un communiqué de presse relatif au financement de 35 millions USD accordé à AgroGeneration, comme signe de l'engagement de la banque à la fois envers l'Ukraine et AgroGeneration, nous préparons actuellement les documents définitifs pour la prochaine tranche, due en juin.

Dans la mesure où AgroGeneration a terminé l'ensemencement de tous ses champs, elle s'emploie désormais activement à encourager les négociants à signer des contrats à terme et se prépare à la saison des récoltes.

D'autres sources de préfinancement ont été obtenues, ce qui nous donne un confort supplémentaire quant à la poursuite normale de nos activités jusqu'à la saison des récoltes. Enfin, AgroGeneration a restructuré ses dettes à long et à court terme, ainsi que ses comptes fournisseurs, afin de maintenir un flux de trésorerie positif.

### **Dépenses somptuaires**

La Société n'a pas réintégré fiscalement de frais généraux visés à l'article 39.5 du Code général des impôts au titre de l'exercice 2013.

### **Recherche et développement**

La Société n'a pas exposé de dépense de recherche et développement au cours de l'exercice 2013.

### **Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir**

La société ayant effectué 100% de sa campagne d'ensemencement, sa capacité à poursuivre ses activités jusqu'à la récolte est assurée. D'autres contrats à terme sont en cours de négociation et, avec le regain d'optimisme qui a suivi les élections, les établissements financiers et les négociants devraient s'engager davantage.

### **Exposition de la Société aux risques**

Les principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des sociétés du Groupe est confronté sont les suivants :

- Risques climatiques et phytopathogènes : peuvent affecter le niveau des récoltes et la qualité des produits ;
- Risques pays : associés aux récents bouleversements survenus en Ukraine, ces risques continuent à être élevés. Encore une fois, les résultats des élections ainsi que le mandat accordé avec évidence au nouveau Président sont bien accueillis et devraient aider à atténuer certaines tensions antérieures ;
- Risques juridiques : le système juridique ukrainien est encore en formation ;
- Risque de prix : en raison de la volatilité des cours des matières premières agricoles, le Groupe est soumis à un risque de prix. Une variation de prix aurait un effet sur la valeur des stocks de produits finis comptabilisés au 31 décembre 2013 et des actifs biologiques. Afin de limiter le risque de prix, AgroGeneration a principalement recours à des contrats forward pour lesquels le prix est fixé dès la conclusion du contrat ;
- Risque de crédit : l'endettement du Groupe est pour grande partie à taux fixe. Les principales dettes à taux variable à la clôture sont les contrats de location-financement liés à l'acquisition de machines agricoles (au taux Libor 3 mois plus 1.100 points de base) et le prêt de la BERD (au taux Libor 1 mois plus 800 points de base) ;
- Risque de trésorerie : les excédents de trésorerie sont détenus principalement en euros ou en dollars US ;

- Risque de liquidité : le financement des actifs et du besoin en fonds de roulement est assuré par une part croissante d'emprunt bancaire. La situation actuelle en Ukraine a entraîné de fortes tensions (cf. partie ci-dessus sur la situation financière).

### **Evénements marquants survenus depuis le début de l'exercice 2014**

Les graves évènements géopolitiques survenus entre la Russie et l'Ukraine au début de l'année 2014 n'ont pas eu de répercussion sur nos activités agricoles. Ils ont néanmoins eu un impact sur la durée des discussions avec nos partenaires bancaires s'agissant du financement de la prochaine campagne.

Le Groupe a finalisé le financement de sa campagne ukrainienne en mars 2014, d'abord en renouvelant son partenariat avec ses partenaires historiques européens (filiales locales du Crédit Agricole, de Raiffeisen et de la BNP), ensuite en initiant une collaboration avec une banque ukrainienne privée, la banque Alfa, qui a accordé une ligne de crédit revolving à court terme de 35 M USD jusqu'en 2019, libérable en plusieurs tranches.

Une partie du financement consenti au Groupe pour l'année de récolte 2014, initialement prévue début mars, a été finalement débloquée le 31 mars 2014. Afin de ne pas compromettre sa production en 2014 et de disposer des meilleurs créneaux pour les semis de printemps, AgroGeneration a concentré ses ressources de trésorerie au financement des activités de ses fermes ukrainiennes, dans l'attente du déblocage des prochains versements bancaires. En conséquence, le Groupe a dû payer des intérêts courus sur les Obligations cotées le 11 avril, avec un décalage de quelques jours par rapport à la date de paiement initiale prévue le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Bien que les 4 derniers mois de tensions économiques et politiques en Ukraine ont été difficiles, le Groupe poursuit ses activités conformément aux plans et a bénéficié des financements tel que prévus (la deuxième tranche a été reçue fin mai) avec seulement un léger retard.

### **Conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce**

Au cours de l'exercice, AgroGeneration a signé les conventions suivantes, mentionnées à l'article L 225-86 du Code du commerce:

#### **Convention de soutien dans le cadre de l'émission obligataire**

Le 26 avril 2013, la Société a signé une convention de soutien avec Gravitation dans le cadre de l'émission obligataire du 1<sup>er</sup> avril 2013, pour un montant total de 200 000 € (20 k€ ont été facturés par Gravitation, 50 k€ ont été facturés par GCM Corporate SAS, 30 k€ ont été facturés par Energy Holding Pole).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de surveillance le 26 avril 2013.



### **Convention de soutien dans le cadre de la fusion avec Harmelia**

Le 20 juin 2013, la Société a signé une convention de soutien avec Gravitation dans le cadre de l'émission obligataires d'avril 2013, pour un montant de 200 000 € (150 k€ ont été facturés par Gravitation et 50 k€ ont été facturés par GCMI Corporate SAS).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de surveillance le 20 juin 2013.

### **Contrat de couverture de sécurité sociale pour M. Vilgrain**

Depuis le 14 janvier 2010, le contrat de travail de M. Vilgrain prévoit une indemnité contractuelle en cas de licenciement égale à six mois de sa rémunération fixe. Le 25 juillet 2013, le Conseil de surveillance a autorisé la Société à conclure un avenant au contrat de travail de M. Charles Vilgrain prévoyant une indemnité contractuelle de licenciement égale à 12 mois de salaire en cas de licenciement calculée sur la base du salaire moyen (rémunération fixe et variable) perçu par Charles Vilgrain au cours des 12 derniers mois précédant le licenciement, montant qui doit être d'au moins 250 000 €.

### **Annexe à la convention de services avec la société WIM**

Le 25 octobre 2012, la Société a signé une convention de services avec la société WIM, représentée par M. Alain de Woillemont. La Société a également signé une annexe à la convention de service avec la société WIM le 26 avril 2013 qui prévoyait :

- des services d'assistance en matière de stratégie d'acquisition, de gestion financière, de gestion de l'équipe de finance ;
- la convention a été prolongée jusqu'au 30 août 2014 ;
- un taux quotidien de 1 400 € net d'impôt, pour un montant plafonné à 180 000 € entre le 27 avril et le 31 décembre 2013 ;
- une rémunération exceptionnelle de 75 000 € afférente à la fusion avec Harmelia.

Les services facturés par la société WIM en 2013 aux termes de la convention de service se sont élevés à 345 k€, hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de surveillance le 26 avril 2013.

Les conventions réglementées, approuvées au cours des années précédentes, et poursuivies pendant l'exercice 2013 sont les suivantes :

- Convention de services avec la société Gravitation ;
- Convention de services avec M. Chambards.

### **Montant des dividendes distribués et des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% au titre des trois derniers exercices (Article 243 bis du Code général des impôts)**

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes ou de revenus éligibles à l'abattement de 40% depuis sa constitution.

**Tableau des résultats des cinq derniers exercices (Article R. 225-102 du Code du commerce)**

	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	878 160	1 429 477	1 754 513	1 754 877	4 618 096
Nombre d'actions émises	17 563 203	28 589 532	35 090 252	35 097 534	92 361 928
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations		1 463 414	1 463 414	1 463 414	
- par droit de souscription	1 106 320	1 336 320	2 019 153	2 649 373	4 820 641
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires (H.T)	308 139	309 765	6 545 339	14 922 447	17 171 583
Résultat net avant impôt, amortissement et provisions	- 64 922	(3 508 466)	(1 737 449)	-2 847 599	-4 095 182
Charge fiscale	-	-	-	-	-
Résultat net après impôt, amortissement et provisions	-141 868	(3 570 228)	(1 950 115)	-3 325 516	-8 917 668
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-	-	-	-	- 0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-	-	-	-	- 0
Dividendes versé à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	8	7	6	7	6
Montant de la masse salariale	589 683	520 434	887 426	798 522	647 208
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc., œuvres)	231 647	240 399	394 049	326 478	245 658

## Répartition du capital

Au 31 décembre 2013, l'actionnariat se décompose de la façon suivante :

Répartition du Capital	
Konkur	62,0%
Green Alliance	6,7%
Gravitation	4,4%
Aloe	5,6%
Vivescia	3,0%
<i>Flottant</i>	18,2%

**Konkur** : holding d'investissement contrôlée par le fond SigmaBleyzer

**GreenAlliance** : holding opérationnelle de Charles Beigbeder et Allain Mallart spécialisée dans la croissance verte

**Gravitation** : holding industrielle et financière de Charles Beigbeder agissant de concert avec GreenAlliance

**Aloe Private Equity** : gestion de fonds d'investissement dédiés aux sociétés dont le développement à l'échelle mondiale prend en compte les besoins économiques, environnementaux et sociaux futurs

**Vivescia (ex Champagne Céréales)** : une des principales coopératives céréalières en France

La Société a mis en place depuis le 1er mars 2010, via un intermédiaire financier spécialisé, un contrat de liquidité portant sur les transactions concernant le titre AgroGeneration sur le marché NYSE-Alternext de NYSE-Euronext. Ce contrat se conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'AMF par décision du 11 septembre 2006.

La Société a affecté à ce compte de liquidité la somme totale de 0,8 M€ en 2013, en augmentation de 0,4 M€ par rapport à 2012. Au cours de l'exercice, 583 000 titres ont été achetés au prix moyen de 1,49 euros et 324 000 titres ont été vendus au prix moyen de 1,52 euros.

Au 31 décembre 2013, la situation du contrat était la suivante :

- 421 041 actions (soit 0,5% du capital) valorisées pour un montant de 0,5 M€ étaient auto-détenues par AgroGeneration SA ;
- les liquidités disponibles au titre de ce contrat se montaient à 0,1 M€.

## Gouvernance (Art. R.225-102 du Code du commerce)

Avec la fusion en date du 11 octobre 2013, la société a modifié sa gouvernance d'entreprise, passant d'une Gouvernance à Directoire et Conseil de Surveillance à une Gouvernance à Conseil d'Administration avec un Directeur général (John Shmorhun) et un Directeur général délégué (Charles Vilgrain). AgroGeneration a mis en place les standards européens de gouvernance d'entreprise. Le Conseil d'Administration se compose de onze membres.

La société a également un Comité d'audit et un Comité de rémunération qui se réunissent régulièrement et qui comprennent certains membres du Conseil d'Administration, comme expliqué ci-dessous.

Le Conseil d'Administration est composé :

- Président: Michael Bleyzer
- Vice-Président: Pierre Danon

Autres membres:

- Lev Bleyzer (SigmaBleyzer) \* / \*\*
- Valeriy Ivanovich Dema (SigmaBleyzer) \*\*
- Neal Warren Sigda (SigmaBleyzer) \* / \*\*
- Charles Beigbeder (GreenAlliance/Gravitation)
- Constantin Pellissier (Gravitation) \* / \*\*
- Alain Mallart (GreenAlliance) (sera remplacé par Guillaume James à compter du 6 juin 2014)
- Jean-Pascal Tranié (Aloe Private Equity) \*\*\*
- Franck Coste (Vivescia) (sera remplacé par Charles Vilgrain à compter du 6 juin 2014)
- John Shmorhun (CEO AgroGeneration)

\* membre du Comité de rémunération

\*\* membre du Comité d'audit

\*\*\* observateur au Comité d'Audit

### **Etat récapitulatif des opérations d'un montant supérieur à 5.000 € réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants**

Au cours de l'exercice 2013, Pierre Danon a acheté 182 057 actions d'AgroGeneration.

Il n'y a pas eu au cours de l'exercice 2013 d'autres opérations d'un montant supérieur à 5 000 € réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants.

## Filiales et sociétés apparentées – sociétés contrôlées (Article L. 233-6 du Code de commerce)

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, la Société détenait les participations suivantes :

	Nom	Nom Conso	Siège social	Harmelia Group	AgroGeneration Group
				31 décembre 2012	31 décembre 2013
				% de participation	% de participation
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris - France		Consolidating entity
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosie - Chypre		100%
3	Haberly Properties Ltd	Haberly	Nicosie - Chypre		100%
4	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev - Ukraine		100%
5	Agroziom	AGZ	Kiev - Ukraine		100%
6	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev - Ukraine		100%
7	Agro Fund Terestchenko	AFT	Kiev - Ukraine		100%
8	AFT-Agro	AFT	Kiev - Ukraine		100%
9	Agrodruzstvo Jevisovice Ukraine	AJU	Kiev - Ukraine		100%
10	Vinal Agro	VKD	Lviv - Ukraine		100%
11	Knyazhi Lany (VKL)	VZL	Lviv - Ukraine		100%
12	Zborivski Lany (VZB)	VZL	Lviv - Ukraine		100%
13	Lishchynske	VLV	Lviv - Ukraine		100%
14	TOV CF Leschin	VLV	Lviv - Ukraine		100%
15	Vidrodzhennya	VZH	Lviv - Ukraine		100%
16	Agro-Vilshanka	Agro Vylshyanka	Kiev - Ukraine		100%
17	AgerAustral	AgerAustral	Buenos Aires - Argentine		100%
18	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosie - Chypre	Consolidating entity	100%
19	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosie - Chypre	100%	100%
20	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosie - Chypre	100%	100%
21	Azent Limited Company	Azent	Nicosie - Chypre	100%	100%
22	Zito Investments Limited	Zito	Nicosie - Chypre	100%	100%
23	LLC Agro NovaNyva	ANN	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
24	APK Novy Stil LLC	NST	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
25	APK Donets LLC	DON	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
26	Oril LLC**	ORY	Kharkiv - Ukraine	100%	-
27	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
28	Zachepilovskoje LLC	ZACH	Kharkiv - Ukraine	91%	100%
29	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
30	APK Ukraina Nova LLC	APK	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
31	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
32	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
33	AF Ukraina Nova LLC*	UNA	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
34	Markas PC*	MAR	Kharkiv - Ukraine	100%	-
35	Lan LLC	LAN	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
36	Vybor LLC	VYB	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
37	Harmelia Trading LLC	HAR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
38	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv - Ukraine	100%	100%

\* Ces entités ont fusionné avec d'autres filiales du Groupe en 2013 et ont cessé d'exister à titre d'entités juridiques distinctes.

\*\* Cette société a été liquidée et a cessé d'exister en 2013

### Délai de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2013, le solde du poste Fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 2 234 150 euros et comprend ce qui suit :

- Fournisseurs Tiers français : 328 669 €
- Fournisseurs Tiers étrangers : 998 €
- Fournisseurs Tiers - Factures non parvenues : 321 295 €
- Fournisseur Groupe : 1 396 477 €
- Fournisseur Groupe - Factures non parvenues : 182 673 €

Les échéances des dettes fournisseurs présentées concernent les fournisseurs tiers français et étrangers, ainsi que les fournisseurs intra-groupe.

Date d'échéance	Non-échues	<30 jours	<60 jours	<90 jours	>90 jours	Total
2013	1 655 071	61 616	9 457			1 726 144
2012	874 720	88 390	1 171 850	819 465	160 331	3 114 756
2011	97 696	25 650	86 301	356 418	95 884	661 950
2010	53 465	181 948	8 935	110 164	56 710	411 223

## Autres points

### 1. Mandats et fonctions exercés durant l'exercice (article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Le Président du Conseil d'Administration, conformément à l'alinéa 4 de l'article 225-102-1 du Code de Commerce, vous donne la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des membres du Conseil d'Administration de la Société durant l'exercice 2013 :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Mandats et fonctions exercés au sein d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux	Mandats et fonctions exercés en dehors d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux
Monsieur Michael Bleyzer	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Président du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> Directeur général et Président du Conseil d'Administration, membre du Comité d'investissement et associé fondateur de SigmaBleyzer  <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Texas Emerging Technology Fund: Comité consultatif</li> <li>- Thunderbird: Conseil mondial</li> <li>- Thunderbird Private Equity Center: Comité exécutif et consultatif</li> <li>- Emerging Markets Private Equity Association (EMPEA): Comité exécutif</li> <li>- Houston Museum of Holocaust: Administrateur</li> </ul>
M. John Shmorhun	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Président-directeur général - Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Directeur général et Président du Conseil d'Administration d'Harmelia  <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> Administrateur de Dupont
Monsieur Pierre Danon	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Vice-Président du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TDC (Tele Danmark Communications) – Vice-Président</li> <li>- Standard Life : Administrateur</li> <li>- CIEL Group : Administrateur</li> <li>- Volia : Président</li> </ul> <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> Numericable : Président de 2008 à 2012
Monsieur Valeriy Ivanovich Dema	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Administrateur de HASK-Flex (Ukraine)

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Mandats et fonctions exercés au sein d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux	Mandats et fonctions exercés en dehors d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux
Monsieur Lev Bleyzer	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur général, membre du Comité d'investissement et associé fondateur de SigmaBleyzer</li> <li>- Administrateur de UKRN I New Capital Growth Co Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de UKRN II New Capital Growth Co Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de UKRN III New Capital Growth Co Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Yurga Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Umlazi Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Sorochan Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Qzil Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Volia Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Aquorn Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de OISIW Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Elandia Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Giacintoco Holding Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Wellaxo Investments Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Braeside Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de SBF IV Cyprus Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Ostrella Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Konkur Investments Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Iviza Investments Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Bonza Bay Investments Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de Ungeni Investments Limited (Chypre)</li> <li>- Administrateur de SigmaBleyzer Southeast European Fund IV CV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBF Southeast European Holdings BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBV V Kaxakhstan BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBV V Spring BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBV V BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBV V Joint Venture BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBV Isle BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SBF IV Dairy BV (Pays-Bas)</li> <li>- Administrateur de SigmaBleyzer Investment Group LLC (Etats-Unis)</li> <li>- Administrateur de SBT GP VI LLC (Etats-Unis)</li> <li>- Administrateur de SBT Investment VI LLC (Etats-Unis)</li> <li>- Administrateur de SIGMA UGF-IV LLC (Etats-Unis)</li> <li>- Vice-President of Sigma Ventures Inc (Etats-Unis)</li> <li>- Vice- President of Sigma Advisors Inc (Etats-Unis)</li> <li>- Administrateur de Poltava Condited (Ukraine)</li> <li>- Administrateur de Sumatra LTD (Ukraine)</li> <li>- Administrateur de Covalact</li> <li>- Administrateur de Sigma Cayman III LTD (Cayman)</li> </ul>
Monsieur Neal Warren Sigda	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Comité d'examen des portefeuilles de SigmaBleyzer</li> <li>- Membre du Comité d'investissement et associé de SigmaBleyzer</li> </ul>



Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Mandats et fonctions exercés au sein d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux	Mandats et fonctions exercés en dehors d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux
Monsieur Charles Beigbeder	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration</li> </ul> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Conseil de Surveillance</li> <li>- Président du Directoire</li> </ul>	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de Gravitation SAS</li> <li>- Président d'Audacia SAS</li> <li>- Président de Greenalliance SAS</li> <li>- Président de Freeminds SAS</li> <li>- Président de Smart Yachting Company SAS</li> <li>- Président du Conseil de Surveillance de Dreamjet Participations SAS</li> <li>- Président du Conseil de Surveillance de Dreamjet SASU</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de Beijaflore</li> <li>- Membre du Conseil d'administration d'AgroGeneration</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance de Talmont Média SAS</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance de Televista SA</li> <li>- Membre du Comité de direction de Pharnext</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de l'ESC Pau</li> <li>- Censeur de Voluntis</li> <li>- Membre du Conseil d'Orientation d'Euronext</li> <li>- Vice-Président du Conseil d'administration d'Electerre SAS</li> </ul> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DG de Power SA</li> <li>- Président de Génovation SAS</li> <li>- Membre du CS de Business Interactive</li> <li>- Membre du CS d'Austruy SA</li> <li>- Membre du CA de Gaz de Normandie SAS</li> <li>- Président de Poweo Pont-sur-Sambre Production SAS</li> <li>- Président de Poweo Beaucaire SAS</li> <li>- Président de GreenAlliance SAS- Président du CA de Happytime SAS</li> <li>- Membre du CA de Quant SA</li> </ul>
Monsieur Franck Coste	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration</li> </ul>	<p><u>Mandats et fonctions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Général Adjoint de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA</li> </ul> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de la SAS CHAMP' ENERGIE</li> <li>- Président de la SAS MAFERME</li> <li>- Représentant Permanent de la SAS COMPAS, Présidente de la SAS COMPAGRI</li> <li>- Représentant Permanent de la SAS FICOMPAS, Présidente de la SAS COMPAS</li> <li>- Représentant Permanent de la SAS COMPAS, Présidente de la SAS MINJARD</li> <li>- Directeur Général de la SAS FiCompas</li> <li>- Membre du Comité de Direction de la SAS VIVESCIA Marchés</li> </ul>

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Mandats et fonctions exercés au sein d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux	Mandats et fonctions exercés en dehors d'AgroGeneration et de ses filiales au cours des cinq derniers exercices sociaux
Monsieur Alain Mallart	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur délégué de Energipole Holding (Belgique)</li> <li>- Président du Conseil d'administration d'Externalis (Belgique)</li> <li>- Administrateur d'Energipole Environnement (Belgique)</li> <li>- Administrateur d'Energiserv (Belgique)</li> <li>- Administrateur de Vision IT Group représentant Externalis (Belgique)</li> <li>- Administrateur de Home Activity (Belgique)</li> <li>- Administrateur de Immo Activity (Belgique)</li> <li>- Administrateur de Neigimmo (Belgique)</li> <li>- Président de CCL (France)</li> <li>- Membre du comité stratégique de Gravitation SAS (France)</li> <li>- Administrateur d'Electerre (France)</li> <li>- Président de Green Alliance (France)</li> <li>- Membre du Codir d'Ojirel (France)</li> <li>- Membre du conseil d'administration d'Organa (France)</li> <li>- Administrateur d'IMALYS S.A. (Suisse)</li> <li>- Membre du Codir de Sita Espérance SAS (Dom-France)</li> <li>- Président d'AER SAS (Dom-France)</li> <li>- Président d'Energipole Caraïbes SAS (Dom-France)</li> <li>- Président de Wider (Dom-France)</li> <li>- Président d'Energipole Réunion SAS (Dom-France)</li> <li>- Membre du Codir de Belair Energy (Dom-France)</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de Energipole Environnement International (Luxembourg)</li> <li>- Président de DCLM (République Sud Africaine)</li> <li>- Président d'AMARAKA (République Sud Africaine)</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de Deltagomma (Canada)</li> <li>- Membre du Conseil d'administration d'Energiplast (Canada)</li> </ul> <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président d'Ecodec SAS (Dom-France)</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de Laboratoire Bertin S.A. (France)</li> <li>- Membre du Codir de Power Alliance (Réunion)</li> </ul>
Monsieur Constantin Pellissier	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> - Membre du Conseil d'Administration  <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> - Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance -Administrateur de UCD - Ukraine Céréales Développement SA	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérant de Triple A Partners SPRL</li> <li>- Directeur Général de Gravitation SAS</li> <li>- Administrateur de GreenAlliance SAS</li> <li>- Administrateur de Quantam SA</li> <li>- Administrateur d'APEX International SAS</li> <li>- Administrateur de SBS SAS</li> </ul> <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de Poweo</li> <li>- Membre du Comité de Surveillance d'AUDACIA SAS</li> <li>- Administrateur de ISF Sécurité 2008 SA, Audacia ISF 2014 SA et Audacia ISF 2015 SA</li> </ul>
Monsieur Jean-Pascal Tranié	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> -Membre du Conseil d'Administration	<u>Mandats et fonctions en cours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président d'Aloe Private Equity SAS</li> <li>- Membre du CA de CS Communication &amp; Systèmes</li> <li>- Gérant de l'EURL Edenworld</li> </ul> <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration d'Aloe Energie SAS</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance d'Assystem Brime</li> </ul>

2. Actionnariat salarié (article L. 225-102 du Code de commerce)

Au 31 décembre 2013, les salariés de la Société détenaient 0,52 % du capital social de la Société.

3. Détention des titres au nominatif

Les membres du Conseil d'Administration sont tenus de conserver au nominatif les actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

4. Tableau des délégations accordées par l'Assemblée générale (article L. 225-100 al. 7)

Ce tableau figure en Annexe 1 du présent rapport de gestion.

\*  
\* \*

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Michael Bleyzer

Président du Conseil d'Administration

AgroGeneration

## ANNEXE 1

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE (ARTICLE L. 225-100 al. 7 du Code de commerce)**

POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
1	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des obligations dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	15 juin 2012  6 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (8 <sup>ème</sup> résolution)
2	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de la décision d'émission.	15 juin 2012  7 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (9 <sup>ème</sup> résolution)
3	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue de décider de l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant maximal de 5.000.000€ et dans la limite de 20% du capital social par an, d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créances dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€, par une offre visée à l'article L.411/2 II du CMF (i.e., offre (i) aux personnes fournissant le services d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers. ou (ii) à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre).	15 juin 2012  8 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (10 <sup>ème</sup> résolution)
4	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'augmenter le nombre d'actions ou valeurs mobilières des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription en prix que celui retenu lors de l'émission initiale dans le délai de 30 jours à compter de la souscription et dans la limite de 15% de l'émission initiale	15 juin 2012  9 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (11 <sup>ème</sup> résolution)

POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
5	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission, d'apport ou de fusion ou toutes autres sommes dont la capitalisation serait légalement admise, sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou élévation de la valeur nominale des actions, pour un montant nominal maximal de 5.000.000€.	15 juin 2012 11 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (13 <sup>ème</sup> résolution)
6	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie d'investisseurs (i.e., (i) investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs que ce soit des personnes physiques ou morales ou des OPCVM, et (ii) investissant chacun pour un montant unitaire de souscription supérieur à 25.000€ pour une personne morale ou un fonds et à 5.000€ pour une personne physique) pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créances dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	15 juin 2012 12 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (14 <sup>ème</sup> résolution)
7	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'émettre et d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des membres du personnel parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la société ou groupements qui lui sont liés, pour une valeur nominale maximale de 5% du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation.	15 juin 2012 13 <sup>ème</sup> résolution	38 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (15 <sup>ème</sup> résolution)
8	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des (i) personnes morales ou physiques, françaises ou étrangères, liées à la société ou à l'une de ses sociétés affiliées par un contrat de consulting ou un contrat commercial, (ii) actionnaires, dirigeants ou salariés de ces personnes dans le cas des personnes morales et (iii) dirigeants ou salariés de la société ou de ses filiales ne remplissant pas les conditions légales nécessaires à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, pour une valeur nominale maximale de 5% du capital social au jour de la mise en œuvre de la présente délégation.	15 juin 2012 14 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation caduque depuis le vote d'une nouvelle délégation par l'Assemblée générale du 26 juin 2013 (15 <sup>ème</sup> résolution)

POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
9	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des obligations dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	26 juin 2013  8 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
10	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	26 juin 2013  9 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
11	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant maximal de 5.000.000€ et dans la limite de 20% du capital social par an, d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des obligations dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€, par une offre visée à l'article L.411-2 II du CMF (i.e., offre (i) aux personnes fournissant le services d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers ou (ii) à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre).	26 juin 2013  10 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013

POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
12	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'augmenter le nombre d'actions ou valeurs mobilières des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription en application des 8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> résolutions, au même prix que celui retenu lors de l'émission initiale, dans le délai de 30 jours à compter de la souscription et dans la limite de 15% de l'émission initiale.	26 juin 2013 11 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
13	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés adhérents d'un ou plusieurs plans épargne entreprise, conformément à l'Article L. 225-129-6 du Code du commerce et à l'Article L. 3332-1 du Code du travail, pour un montant nominal maximal de 3% du capital social au jour de la décision d'émission.	26 juin 2013 12 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
14	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission, d'apport ou de fusion ou de toutes autres sommes dont la capitalisation serait légalement admise, sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou élévation de la valeur nominale des actions, pour un montant nominal maximal de 5.000.000€.	26 juin 2013 13 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
15	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie d'investisseurs (i.e., (i) investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs que ce soit des personnes physiques ou morales ou des OPCVM, et (ii) investissant chacun pour un montant unitaire de souscription supérieur à 25.000€ pour une personne morale ou un fonds et à 5.000€ pour une personne physique) pour un montant nominal maximal de 5.000.000€, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créances dont le montant nominal ne pourra excéder 40.000.000€ ou la contre-valeur en euros de ce montant au moment de la date de décision d'émission.	26 juin 2013 14 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013

POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
16	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'émettre et d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des membres du personnel parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la société ou groupements qui lui sont liés, pour une valeur nominal maximale de 5% du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation.	26 juin 2013 15 <sup>ème</sup> résolution	38 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
17	Délégation de compétence à consentir au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, en vue d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des (i) personnes morales ou physiques, françaises ou étrangères, liées à la société ou à l'une de ses sociétés affiliées par un contrat de consulting ou un contrat commercial, (ii) actionnaires, dirigeants ou salariés de ces personnes dans le cas des personnes morales, et (iii) dirigeants ou salariés de la société ou de ses filiales ne remplissant pas les conditions légales nécessaires à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, pour une valeur nominale maximale de 5% du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation.	26 juin 2013 16 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation caduque depuis le changement de gouvernance de la société voté par l'Assemblée générale du 11 octobre 2013
18	Délégation au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par une émission d'actions en une seule fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur d'une personne dénommée, pour un montant nominal maximal de 2.139.328,55€.	11 octobre 2013 5 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2013
19	Délégation au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, conformément à l'Article L. 225-129-6 du Code du commerce et à l'Article L. 3332-1 du Code du travail, pour un montant nominal maximal de 3% du capital social au jour de la décision d'émission.	11 octobre 2013 6 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	Délégation non mise en œuvre en 2013



POINT	OBJET	ASSEMBLEE AYANT CONSENTI LA DELEGATION	DUREE DE VALIDITE	MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION
20	<p>Délégation au Conseil d'Administration en vue de procéder à une réduction de capital par annulation, en une ou plusieurs fois, des actions de la société auto-détenues par suite du rachat de la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social par périodes de 24 mois, et réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris, à concurrence de 10% du capital annulé, sur la réserve légale.</p>	<p>11 octobre 2013  7<sup>ème</sup> résolution</p>	<p>24 mois</p>	<p>Délégation non mise en œuvre en 2013</p>